



Association agréée par le Ministère de l'Environnement

Enquête publique Biosynergy

Energie et approvisionnement

Les données du gisement de biomasse sont de 2015 soit 5 ans.

Des projets de chaufferie Biomasse ont vu le jour en Normandie depuis. On peut penser que les quantités annoncées à cette date sont obsolètes maintenant.

Il en résulte un apport plus important de l'extérieur de la Normandie.

**A moins que :**

Il n'y a aucun tableau de répartition d'utilisation au fil des années entre la part Biomasse/CSR/déchets de pulpeur.

On doit donc craindre que la chaufferie utilisera de plus en plus de CSR, abondants dans la région havraise et ne trouvant plus d'exutoire puisque la cimenterie Lafarge n'est plus là pour les brûler. La combustion des CSR n'a rien à voir en terme de contraintes et toxicité avec celle de la biomasse

Ecologie Pour Le Havre est donc très inquiète de voir ce projet en zone rouge du PPRT, même si des exceptions sont possibles. En cas d'accident grave venant sans doute de YARA, il y aura quelques victimes humaines supplémentaires !

La vice-présidente, A.Leroy

e.registre 12/07/2020